

## RETOUR DE LA REUNION AVEC M. LE MAIRE

Ce jour, nous avons rencontré Mr le Maire, Richard PRIVAT, accompagné de Faten HIDRI, adjoint chargé de la petite enfance et politique de la ville, Anne-Marie JOURDANNEAU-FORT, chargé de la culture événementielle, transition écologique et développement durable et vie associative, Michel Perrimond, Directeur Général des Services, et Natacha PAYEUR, chargé des affaires scolaires et de l'animation péri-scolaire.

### **Nous avons rappelé les raisons du mouvement de grève débuté le 17 janvier 2024.**

Courant septembre 2023, nous avons annoncé suite à une rencontre avec Laurent Rousset, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, et Mme Claudia Rascar Brival, la Directrice des Ressources Humaines, qu'ils étaient favorables au versement de la prime. Nous attendions juste d'en connaître les modalités.

Mais tous les agents ont découvert la décision du Conseil Municipal de ne pas la verser. Cette goutte d'eau a fait déborder le vase. La majorité des agents ont exprimé un manque de reconnaissance, alors qu'ils sont totalement impliqués pour le service public.

Le mouvement de grève des agents porte sur les **revendications** suivantes :

- Les critères de renouvellement de contrats,
- La dégradation des conditions de travail,
- Les conditions d'application des 1607 heures (annualisation),
- Le non-versement de la prime du pouvoir d'achat.

### **Afin de sortir de ce mouvement, nous proposons :**

- des mesures pour reconnaître le travail des agents en poste avec des contrats pérennes en passant au moins 50% en stagiairisation,
- la révision du protocole d'accord sur le temps de travail avec prise en compte de la pénibilité,
- la révision des postes éligibles à une NBI,
- la mise en place d'une enquête sur les Risques Psycho-Sociaux pour mesurer l'exposition aux risques, l'évolution des conditions de travail et proposer des plans d'action,
- le dépôt de plainte automatique lors d'agressions d'agents et la mise en place de la protection fonctionnelle,
- l'octroi des tickets restaurant,
- le versement de la prime pouvoir d'achat selon le décret.

**Le Maire et son équipe ont entendu le mal-être des agents. Mr le Maire s'est donc engagé à un rendez-vous dès lundi matin, entre les représentants du personnel et Mr ROUSSET, afin de travailler ensemble sur des propositions communes autour des 3 sujets suivants :**

- **la rémunération : possibilité du versement de la prime, revalorisation du RIFSEEP,**
- **la santé et sécurité des travaux : mise en place de toutes les obligations,**
- **l'organisation du temps de travail et les effectifs.**

**Mr le Maire s'est engagé à travailler samedi en amont de ce rendez-vous avec Mr ROUSSET,** Maire Adjoint chargé des finances et du personnel, puisse nous établir le chiffrage du versement de la prime pouvoir d'achat comme le prévoit le décret. Ainsi, le Maire pourra donner une réponse définitive sur la possibilité de l'intégrer au budget qui sera voté en mars prochain. Nous avons également demandé de ne pas retirer les temps de grève sur les salaires des agents.

Les représentants du syndicat CGT Territoriaux de Draveil entendent la bonne volonté du Maire et de son équipe et donc vous proposent une « trêve » sur la journée de lundi 29 janvier 2024.

Nous nous engageons à vous tenir informer des suites des négociations de lundi matin, afin de décider tous ensemble des suites de ce mouvement.